



COMMUNE DE TRÉOUEGAT  
FINISTÈRE  
Canton de SAINT RENAN

## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2026

Nombre de conseillers  
en exercice : 11  
Présents : 10  
Votants : 10  
Quorum : 6

Date de la  
convocation :  
02/07/2026

*Le lundi 7 septembre 2026, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 2 septembre 2026, s'est réuni en mairie sous la présidence de Reun TREGUER, Maire.*

*Etaient présents :*

*Myriam GUENEUGUES (arrivée pour la D\_2026-50), Cécile JEGOU, Kévin LE FLEM (arrivé pour la D\_2026-50), Mikaël LE MENE, Jean-Michel L'HOSTIS, Fabienne MORVAN, Reun TREGUER, Luc VENNEUGUES, Typhaine BOCANDÉ, Yohan BELLEGUIC.*

*Etaient absents : Isabelle LAMOUR (excusée)*

*Secrétaire de séance : Typhaine BOCANDÉ*

*Laetitia GALY, secrétaire général de mairie, assistait à la réunion.*

### **D2026-54 – INAUGURATION DE TI BRAS – DÉROULEMENT**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux de réhabilitation du bâtiment Ti Bras étant arrivés à leur terme, il convient d'organiser son inauguration officielle.

Monsieur le Maire propose de fixer cette inauguration au samedi 10 octobre 2026.

Au cours des échanges, les membres du Conseil Municipal ont discuté des modalités d'organisation et du déroulement de cette inauguration.

À l'issue de ces échanges, le Conseil Municipal retient le déroulement suivant :

10h45 : début de la manifestation ;

11h : accueil des invités et de la population ;

11h15 : discours - présentation du projet - coupure du ruban ;

A partir de 12h : moment convivial : visite des locaux ; vin d'honneur.

Dans le cadre de l'organisation de l'événement, il est envisagé :

- La présence d'un bagad ;
- La mise à disposition d'un ruban, d'une sonorisation et d'un pupitre ;
- L'installation d'un barnum du foyer, dont le montage sera effectué le mercredi ou le jeudi soir.

Il est également évoqué la nécessité de définir le rôle des élus prénotamment afin de veiller au respect des consignes de sécurité et à la gestion de la capacité d'accueil de 19 personnes à l'étage.

Le Conseil Municipal est également informé que les invitations ainsi que la communication relative à cet événement seront organisées par la commune

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal l'unanimité :

**APPROUVE** la date du 10 octobre 2026 pour l'inauguration officielle de Ti Bras ;

**RETIENT** les modalités de déroulement présentées ci-dessus ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'organisation de cette manifestation.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

TRÉOUERGAT, le 7 septembre 2026

Pour extrait conforme

**Le Maire,**  
**Reun TREGUER,**



**La secrétaire de séance**  
**Typhaine BOCANDÉ**